

VÉTÉRINAIRE H/F

Filières liées : **Aquaculture** **Equine** **Productions animales**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/veterinaire-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Contrôler, vérifier, mesurer **Faire de la recherche, expérimenter, analyser, étudier** **Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain**

Animaux

Le vétérinaire exerce la médecine et la chirurgie pour les animaux :

- Il diagnostique, soigne et prévient les maladies.
- Il délivre les médicaments nécessaires.
- Il peut pratiquer des analyses biologiques.
- Il peut aussi assurer une fonction de conseil concernant la production animale (hygiène, alimentation, reproduction).

Le vétérinaire peut également veiller à l'application des règles concernant la santé et la protection des animaux. Au sein des directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), ses activités principales sont en rapport avec le contrôle et la certification dans les domaines :

- De la santé et la protection des animaux.
- De l'hygiène alimentaire (production, transport, distribution).
- Des installations classées dans les domaines de l'élevage et de l'industrie agroalimentaire pour la protection de l'environnement.

Le vétérinaire peut également faire de l'enseignement et de la recherche.

Conditions d'exercice

Le vétérinaire travaille souvent en libéral, mais peut aussi être salarié (dans un parc zoologique ou au sein d'un service vétérinaire d'état par exemple).

Selon que son activité se situe en milieu urbain ou rural, en tant que salarié ou libéral, il aura des conditions de travail très différentes.

En milieu rural de nombreux déplacements sont effectués et les efforts physiques peuvent être importants et prolongés (travail avec des animaux lourds et volumineux comme les vaches par exemple).

Les horaires peuvent être irréguliers avec des gardes la nuit, le dimanche et les jours fériés.

Le titulaire du diplôme d'Etat de docteur vétérinaire peut choisir d'intégrer la **fonction publique**, et ainsi occuper un poste de « vétérinaire territorial » (concours) ou « vétérinaire des armées » (sous contrat essentiellement).

Compétences et qualités

Le vétérinaire doit être à l'aise avec les animaux et savoir diagnostiquer leur état de santé éventuellement à l'aide d'analyses biologiques ou de l'imagerie médicale. Il doit anticiper les réactions imprévisibles des animaux.

S'il travaille en chirurgie vétérinaire, il sera amené à effectuer des interventions chirurgicales.

Il intervient avec précision et sait repérer et gérer les urgences.

Il a également un bon contact avec les propriétaires des animaux, qu'il doit rassurer.

Perspectives d'évolutions

Après plusieurs années d'expérience, le vétérinaire peut évoluer vers la direction d'une clinique vétérinaire ou d'un service vétérinaire d'état (DDCSPP).

Il peut également évoluer vers la recherche ou à un poste à responsabilité au sein d'un groupe d'agrofourniture (alimentation animale par exemple).

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME n°A1504 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr

Contact : l'Ordre des Vétérinaires - www.veterinaire.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com